

# Le Maine-et-Loire face à son avenir : quelles forces et quels défis ?

Le Maine-et-Loire est constitué d'une majorité de communes rurales et les sols sont principalement occupés par des terres agricoles. La population est présente dans les pôles urbains de taille moyenne. Le territoire est aussi structuré autour de sa plus grande ville, Angers, dont l'aire d'attraction concentre plus de la moitié de la population du département. La plupart des équipements, tels que les établissements scolaires, les hypermarchés, les structures sportives ou culturelles, sont bien répartis dans le département. *A contrario*, les habitants sont plus éloignés de certains professionnels de santé comme les médecins généralistes, infirmiers, les services d'urgence, ainsi que des commerces de proximité.

Disposant d'un secteur tertiaire dynamique, d'une agriculture diversifiée et d'une industrie bien ancrée, la situation du Maine-et-Loire est favorable : population jeune grâce à ses universités, territoire attirant de nouveaux habitants, avec peu d'inégalités et une pauvreté plus rare que dans la plupart des départements français. Il est cependant composé d'espaces très variés pour lesquels les enjeux sont différents : déprise démographique et économique à l'est, chômage plus élevé à Angers et Saumur, artificialisation plus importante notamment au nord.

Pour mener les analyses et connaître les mécanismes spécifiques en jeu en Maine-et-Loire, un référentiel composé de départements de même profil a été construit. Dans les dix chapitres de ce dossier, le Maine-et-Loire est comparé à ce référentiel, afin de mettre en avant les leviers possibles de développement.

## Préparer les transitions de l'industrie et de l'agriculture

Dans un contexte de fortes incertitudes économiques et de contraintes sur les approvisionnements, la réindustrialisation du territoire français ainsi que son autonomie pour les besoins essentiels sont régulièrement questionnées. La résistance du secteur industriel en Maine-et-Loire, qui perd moins d'emplois que dans le référentiel (- 0,8 % par an entre 1975 et 2019

contre - 1,4 %), conjuguée à la diversité de ses activités, constituent autant d'opportunités de réindustrialisation dont le département pourrait bénéficier. Le Maine-et-Loire accueille, en effet, des entreprises renommées dans le textile, la maroquinerie, l'équipement automobile, l'informatique, la production de caoutchouc et l'agroalimentaire, notamment dans la fabrication de vins et spiritueux. De par leur poids dans le département, l'impact local de ces entreprises est important, mais leur influence dépasse largement le contour de la région.

Gagner en autonomie alimentaire est également un sujet lié à l'actualité avec l'impact de la guerre en Ukraine sur le cours du blé par exemple. En tant que septième département français en matière de production agricole, et surtout fort de la diversité de son agriculture, le Maine-et-Loire peut jouer un rôle dans cette transition. En effet, l'élevage principalement bovin, granivore ou porcin concerne une exploitation sur deux. Une exploitation sur cinq est spécialisée dans la production végétale : viticole, horticole et arboricole (pommes, poires, fruits rouges). Afin d'agir dans les transitions à venir de l'industrie ou de l'agriculture, le département devra relever le défi de l'attractivité des emplois d'ouvriers qui font actuellement l'objet de difficultés de recrutements. Leurs salaires pourraient constituer un premier levier d'action puisqu'ils sont aujourd'hui plus faibles que ceux des autres départements du référentiel. Le développement de l'apprentissage et de la formation continue, déjà en cours, constitue un instrument d'action complémentaire.

## Maintenir l'offre de formation et la structure productive pour les emplois qualifiés

Avec deux universités localisées dans la ville d'Angers et des écoles spécialisées, le Maine-et-Loire dispose depuis longtemps d'une forte attractivité étudiante : trois jeunes bacheliers arrivent sur le territoire pour étudier lorsqu'un le quitte. Mettre en place les conditions pour que ces étudiants restent dans la région au moment où ils entreront dans la vie active,

et leur offrir des postes correspondant à leur profil, constituent des enjeux pour le département. Une fois leurs études terminées, les jeunes ne semblent pas quitter massivement le Maine-et-Loire, en témoigne le solde migratoire des 25-29 ans qui est plus favorable que dans le référentiel. Néanmoins, les cadres sortent souvent du département pour se rendre au travail (un sur six) et un quart des salariés occupent un emploi de qualification inférieure à leur niveau de diplôme. Le développement de nouvelles activités économiques dans l'industrie, en lien avec la réindustrialisation, ou dans les services pourrait permettre de proposer des emplois qualifiés à ces salariés.

## Redynamiser l'est et le nord du département

Disposant d'un maillage important de pôles d'emploi, le Maine-et-Loire apparaît comme un département dynamique sur le marché du travail, avec des inégalités monétaires contenues et une démographie active. Ce portrait positif ne doit pas masquer les difficultés rencontrées localement dans certains territoires du département, notamment à Anjou Bleu Communauté ou à l'est.

Bien qu'Anjou Bleu Communauté puisse s'appuyer sur des pôles d'emploi structurants, les crises récentes ont pénalisé son activité. Sa localisation au centre de la région peut lui offrir de nouvelles opportunités de développement.

Disposant d'habitats plus dispersés, les habitants de l'est du Maine-et-Loire sont davantage éloignés des équipements, en particulier des professions de santé de proximité (médecins généralistes, infirmiers, etc.). Une part plus importante de la population vit avec des revenus inférieurs au seuil de pauvreté monétaire, et davantage de jeunes peinent à s'insérer : ils ne sont ni en emploi, ni en études. Sur le plan économique, l'est du département, moins bien doté en grands établissements industriels, trouve plus difficilement des moteurs de croissance. Réfléchir aux possibilités d'inverser cette tendance constitue un enjeu pour le département. Améliorer l'accessibilité aux

commerces et aux professions de santé, promouvoir les prix avantageux du foncier, sont par exemple des possibilités pour attirer de nouveaux habitants et stimuler ainsi l'économie locale.

## Accompagner le vieillissement de la population

La population du Maine-et-Loire augmente depuis de nombreuses années à un rythme soutenu. Cette croissance est davantage portée par les naissances, plus nombreuses que les décès, tandis que dans le référentiel, elle est plutôt portée par les arrivées de population plus nombreuses que les départs. Du fait de l'attractivité de ses universités, le Maine-et-Loire est un territoire jeune avec un habitant sur quatre de moins de vingt ans, mais il n'échappera pas au vieillissement de la population attendu dans tous les départements français.

Ainsi, si les tendances démographiques récentes se poursuivaient, à partir de 2030, le département devrait compter davantage d'habitants de 65 ans ou plus que de moins de 20 ans. D'un côté, par leur participation à la vie sociale et leur soutien familial, les seniors contribuent à la dynamique territoriale. De l'autre, ils peuvent avoir besoin de services adaptés afin de rester chez eux le plus longtemps possible. Par ailleurs, la couverture du département en résidences autonomie apparaît plus complète que dans le référentiel et permet d'accompagner les moins autonomes. En revanche, réduire les temps d'accès aux soins de proximité peut constituer un objectif pour le Maine-et-Loire : aujourd'hui, un habitant sur sept vit à plus de sept minutes en voiture d'un médecin généraliste.

Le vieillissement de la population va également s'accompagner d'une baisse du nombre de personnes en âge de travailler liée aux départs à la retraite des générations du *baby-boom* (nées entre 1946 et 1974). Répondre aux besoins en main-d'œuvre d'ores et déjà identifiés pour les métiers de la santé et d'aide à domicile constituera un véritable défi, d'autant que ces besoins vont s'accroître avec le temps.

## Porter une attention aux publics davantage touchés par la pauvreté

Le niveau de vie médian en Maine-et-Loire est aujourd'hui plus faible que dans le référentiel, mais il est en augmentation sur la période récente et l'écart se réduit.

## ► Indicateurs économiques – Comparaison entre le Maine-et-Loire et le référentiel

Indicateur	Maine-et-Loire	Référentiel
Évolution de la population par an entre 2013 et 2019 (en %)	0,4	0,3
Population âgée de 65 ans ou plus rapportée à la population de moins de 20 ans en 2019	0,76	0,92
Solde naturel par an entre 2013 et 2019 (en %)	0,3	0,1
Solde apparent des entrées/sorties par an entre 2013 et 2019 (en %)	0,1	0,2
Part des maisons dans les résidences principales en 2019 (en %)	70	64
Prix moyen dans l'ancien en 2019 (euros/m <sup>2</sup> )	1 630	1 730
Nombre d'habitants pour un logement social en 2018	12,5	14,2
Part des emplois dans l'industrie en 2019 (en %)	16,3	14,3
Part des emplois dans l'agriculture en 2019 (en %)	5,6	3,1
Taux de chômage en 2021 (en %)	7,0	7,9*
Taux de pauvreté en 2019 (en %)	11,4	12,7
Part d'actifs en emploi travaillant hors de leur commune de résidence en 2019 (en %)	62	68
Part de la population éloignée de la gamme de proximité en 2021 (en %)	5,7	6,7

\* Taux de chômage France hors Mayotte.

Source : Insee, à partir de sources diverses détaillées pour chaque indicateur dans les chapitres dédiés.

Les inégalités sont aussi moins marquées que dans le référentiel. Les habitants du département se situent moins souvent en dessous du seuil de pauvreté monétaire et touchent moins souvent le revenu de solidarité active (RSA). Le département est particulièrement bien loti en logements sociaux : les personnes demandant un logement social et présentant les critères permettant d'y prétendre en obtiennent plus souvent un que dans le référentiel.

Deux populations restent particulièrement fragiles : les familles monoparentales, qui pour près d'un tiers vivent en dessous du seuil de pauvreté, et les jeunes de moins de 30 ans. L'insertion professionnelle et l'accompagnement de ces personnes plus fragilisées est un défi à relever pour les acteurs publics locaux.

## Maîtriser l'artificialisation du territoire liée à l'habitat

Les Angevins vivent plus fréquemment en maison que les habitants du référentiel (70 % des résidences principales contre 64 %). Bien que moins souvent vacantes, les maisons participent à la progression de l'artificialisation des sols : leur construction consomme en moyenne cinq fois plus d'espace qu'un appartement. La consommation d'espace pour l'habitat augmente de 8 % dans le Maine-et-Loire entre 2009 et 2019, en lien avec le dynamisme démographique (+ 10 % de ménages sur la période), mais aussi avec la diminution de la taille des ménages. Dans un contexte de rationalisation des terres artificialisées, le développement de logements collectifs pour réduire l'occupation de l'espace devient un enjeu. Ces préoccupations doivent se mener en cohérence avec un moindre recours à la voiture pour les trajets domicile-travail

et le développement de ses alternatives : transports en commun, pistes cyclables pour des trajets courts, etc.

*A contrario*, les logements sont plus récents en Maine-et-Loire, ce qui réduit la consommation énergétique des constructions. Ainsi, 31 % des résidences principales sont construites depuis 1991, contre 27 % en moyenne dans le référentiel, en lien avec une croissance de la population plus forte sur la période. De plus, les projets de construction comprennent plus fréquemment des dispositifs de chauffage respectueux de l'environnement. L'est du département fait exception, un point de vigilance est sans doute à apporter pour développer la rénovation dans ces territoires.

## Favoriser les mobilités douces et l'intermodalité

Huit habitants sur dix utilisent la voiture pour se rendre au travail. Ils sont plus nombreux parmi ceux qui font des longs trajets ou habitent dans un pôle urbain. La prépondérance de la voiture est peu remise en question et le nombre d'habitants qui travaillent hors de leur commune de résidence augmente. Or, le réseau ferroviaire irrigue une partie du territoire. Encourager l'usage du train, quand il est présent, pourrait constituer une alternative à la voiture. Dans cette optique, la ligne Cholet-Nantes a été rénovée entre juillet 2018 et avril 2019. Par ailleurs, d'autres solutions de mobilité, comme les aires de covoiturages ou les lignes de cars interurbains, pourraient permettre une réduction des déplacements individuels. ●

Nathalie Cloarec, Arnaud Fizzala (Insee)